

Développer le système vélo dans les territoires

Le nouveau guide de l'Ademe passe en revue les moyens à engager pour développer le vélo dans les territoires, notamment sur les trajets courts.

Élaborer un schéma directeur, aménager des pistes cyclables, développer des services ou encore recueillir des statistiques sur les pratiques... ce vade-mecum accompagne les collectivités pour favoriser l'émergence de « systèmes vélos attractifs et performants », précise l'Ademe rappelant que « la mobilité active est un investissement rentable ».

Une publication qui arrive à point nommé alors que les territoires ont **jusqu'au 16 juin pour présenter leur candidature** au nouvel appel à projet [AVELO2](#).
Le Club a contribué à la rédaction de cet ouvrage disponible en [libre-accès](#).

Mai à vélo sur plateforme et en webinaire

Pour Mai à vélo, les collectivités peuvent enregistrer leurs événements sur une plateforme nationale interactive et participer à un webinaire, jeudi 25 mars à 14h pour répondre à toutes les interrogations et partager initiatives et actions.

Le but de cette première édition d'un mois consacré au vélo ? **Rassembler les initiatives existantes, mais également de nouveaux événements cyclables.** Toutes les organisations peuvent apporter leur voix à ce concert national : parades, sensibilisation à la sécurité routière, bourses aux vélos, ateliers d'apprentissage... La seule condition est la gratuité et un accès à tous.tes.

Pour **inscrire son événement**, c'est [ici](#)

Pour bénéficier de conseils pratiques, consulter **le guide destiné aux organisateurs** [là](#)

Le Club des villes et territoires cyclables et l'équipe de Mai à vélo organisent un webinaire le 25 mars afin de répondre à toutes les interrogations sur l'organisation de cette première édition du mois national du vélo et partager les initiatives et actions. S'inscrire [ici](#)

Le transfert de la compétence mobilité

Le Cerema a publié, fin février, un guide prolongeant sa démarche d'accompagnement des communautés de communes et leurs groupements (PETR, syndicats mixtes,...) sur le transfert de la compétence mobilité à acter d'ici le 31 mars.

Devenir autorité organisatrice des mobilités. Pourquoi, comment ? constitue la **synthèse finale de travaux** menés suite à l'appel à partenariat "ensemble vers la prise de compétence" lancé par le Cerema à l'été 2020.

Ce document s'intéresse aux questions que se sont concrètement posées quinze collectivités sur la prise de décision imposée par la loi d'orientation des mobilités.

La publication est à retrouver [ici](#)

L'encadrement des données de mobilité

Une licence-type encadre l'usage des données de mobilité évitant leur multiplication.

Élaboré par un collectif d'une quarantaine d'autorités organisatrices, d'opérateurs et de services de mobilité, sous la tutelle du Gart (Groupement des autorités responsables de transport) et de l'UTP (Union des transports

publics et ferroviaires), ce « modèle » se base sur la licence ODbL (Open Data Commons Open Database License) déjà largement utilisée.
Disponible en [accès libre](#).

8,9 milliards d'euros pour les mobilités

La programmation pluriannuelle d'investissement pour les mobilités de 38 métropoles, grandes agglomérations et grandes villes s'élève à 8,9 milliards d'euros en 2021 et 2022.

L'enquête menée par l'association France urbaine et le Gart (Groupement des autorités responsables de transport) rapporte que les 115 projets prêts à être engagés en 2021 pour 3,9 milliards d'euros pourraient être complétés par 68 autres en 2022 (5 milliards d'euros).

Les budgets consacrés au vélo s'élèvent à 112 millions d'euros, contre 3,4 milliards d'euros pour le tramway, 2,9 milliards d'euros pour le métro, 1,2 milliard d'euros pour le verdissement des flottes de bus et 164 millions d'euros pour les infrastructures dédiées à la multimodalité.

À retrouver [ici](#)

Le congrès du Club à Toulouse

Après Marseille (2017) et Nantes (2019), c'est Toulouse qui accueillera le congrès du Club du 28 au 30 septembre prochain.

Organisée dans le cadre des Rencontres nationales du transport public, **la 23ème édition attend plus de 300 participants** autour d'ateliers, de réunions plénières et d'un salon d'exposition présentant des matériels et services vélo innovants, l'Espace mobilités actives.

Vous souhaitez prendre un stand sur l'Espace mobilités actives ? Contactez les Clés de l'évènement : Yan et Bruno au 01 42 31 22 22

Hommage

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès de Barbara Houalet, directrice de Vivacités Ile-de-France. Elle animait avec le Club la démarche Mobiscol - portail de l'écomobilité scolaire. Nous regretterons son engagement, sa gentillesse et son altruisme.

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

